



Fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique Région Sahel et Lac Tchad

Répondre aux défis de l'instabilité et des flux migratoires dans les pays du Sahel

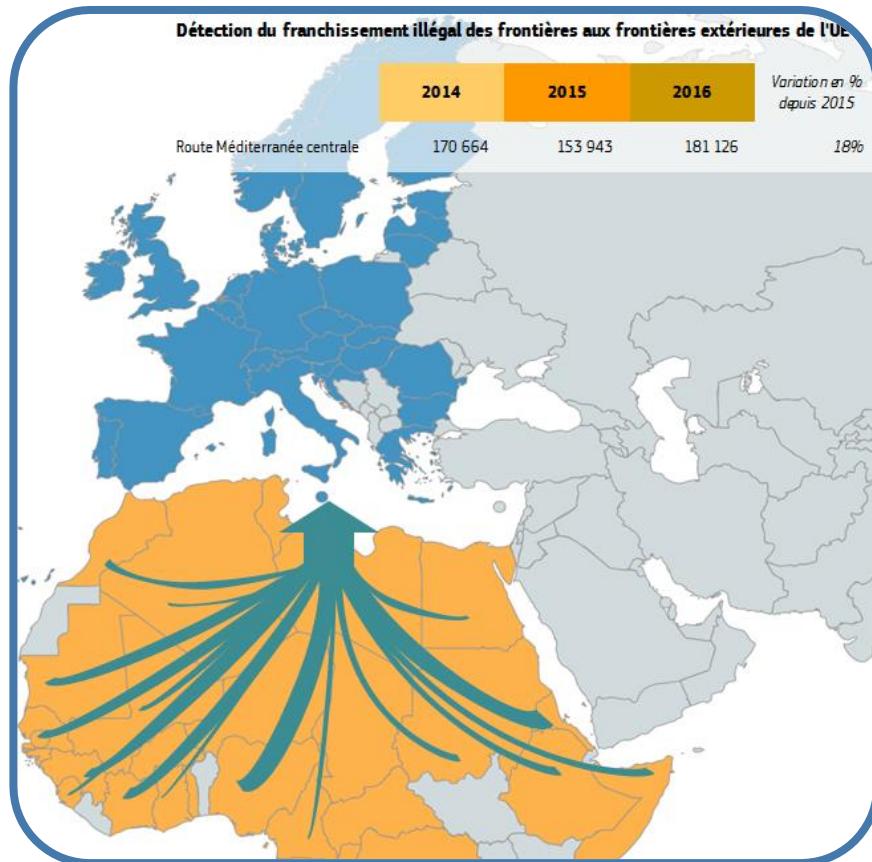
Les défis de la route de la Méditerranée centrale

La migration le long de la route de la Méditerranée centrale est de plus en plus dangereuse pour les migrants. L'année 2016 a été marquée par un nombre sans précédent de vies perdues en mer : plus de 4 500 personnes se sont noyées en essayant d'effectuer la traversée de la Méditerranée, de loin la voie la plus mortelle, avec 1 décès enregistré pour 35 arrivées.

Plus de 70% des migrants interrogés par l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) à leur arrivée en Italie signalent qu'ils ont été victimes de la traite ou d'autres sévices au cours de leur parcours.

Les trajets dans le désert sont en effet longs et dangereux : les migrants se retrouvent souvent isolés, en mauvaise condition physique, sans document, sans moyens de communication, et sans possibilité de terminer leur voyage ou de retourner dans leurs pays d'origine. S'il est difficile de produire des statistiques, il est pourtant raisonnable de croire que le nombre de décès est élevé.

De nombreux migrants restent ainsi bloqués en route, par manque de moyen ou suite à des abus (confiscation de documents, d'argent, maltraitance, traite, prostitution, rétention forcée, etc.), et deviennent alors des cibles faciles pour des réseaux criminels.



En 2016, un nombre record de réfugiés et de migrants ont tenté de traverser la Méditerranée pour rejoindre les côtes européennes. Plus de 181 000 personnes ont ainsi été recensées à leur arrivée en Italie en 2016 d'après le Ministère de l'Intérieur italien, la très grande majorité d'entre elles ayant emprunté la route de la Méditerranée centrale, transitant par la Libye (dans 90% des cas) et le Niger.

Les statistiques européennes démontrent que les migrants originaires d'Afrique de l'Ouest occupent une part croissante dans ces flux migratoires à destination de l'UE malgré des conditions de migration extrêmement difficiles, représentant 59% du total des arrivées en Italie.

D'autre part, l'augmentation du nombre de migrants vulnérables constitue une tendance préoccupante. Parmi les 181 000 migrants

ayant débarqué en Italie, environ 24 000 étaient des femmes et 28 000 des mineurs, non accompagnés dans 91% des cas.

La précarité économique, l'insécurité et les conflits violents, le contexte politique ou social, les traditions culturelles, l'instabilité en Libye, les conséquences du changement climatique ou bien encore la perception d'une vie meilleure ailleurs constituent autant de facteurs qui poussent les individus à quitter leur foyer.

Ces flux migratoires affectent tout particulièrement l'espace du Sahel et du Lac Tchad, tant par leurs conséquences socioéconomiques et politiques, que par les enjeux de développement, de sécurité nationale et internationale et de droits humains qu'ils suscitent. Ils posent en même temps des défis importants à toutes les parties concernées : migrants, populations hôtes, pays de départ, de transit et d'accueil.

L'agenda européen en matière de migration

Depuis de nombreuses années, la question de la gestion de la migration constitue une priorité de la politique de développement de l'Union européenne, ce que confirment l'Agenda 2030 et le nouveau Consensus pour le Développement.

En 2015, suite à l'adoption de [l'Agenda européen en matière de migration](#) et à la perte de centaines de vies humaines lors d'un naufrage au large de Lampedusa, une présence permanente de l'UE en mer a été instaurée au travers des opérations Triton puis Sophia en 2016. Cette présence a permis de secourir plus de 200 000 migrants. Depuis novembre 2015, l'UE s'est engagée dans une phase de coopération intense avec ses partenaires africains dans le cadre des mesures prises pour donner suite au [Sommet de La Valette](#) sur la migration, qui avait permis de concrétiser un engagement mutuel des chefs d'État ou de gouvernement européens et africains en vue de renforcer la coopération et de relever les défis que représente la migration mais aussi d'exploiter les possibilités qu'elle offre. A ce titre, des discussions de haut niveau sont menées afin d'intensifier le dialogue avec les principaux pays d'origine et de transit des migrations irrégulières. Le [Fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique](#), né du Sommet de la Valette, constitue un instrument dédié aux objectifs communs de l'Europe et de l'Afrique pour la gestion des flux migratoires et la stabilité, guidé par les principes de solidarité, de partenariat et de responsabilité partagée tel qu'exprimés à La Valette. Il s'inscrit en complément des autres instruments de coopération de l'UE.

Depuis juin 2016, le [Cadre de partenariat](#) en matière de migration a permis une coopération ciblée avec certains pays clés du point de vue de l'origine des migrants et des routes de transit. Enfin, la mise en œuvre en 2017 du [Plan d'investissement extérieur de l'UE](#) constituera également l'un des instruments permettant de lutter contre les causes de l'instabilité et de la migration irrégulière.



Cet ensemble d'interventions coordonnées a permis de développer une relation solide avec les partenaires en développement sur la question de la gestion des flux migratoires. Dans ce contexte, les dirigeants africains et européens ont pu pleinement reconnaître les avantages d'une migration bien gérée et se sont engagés à en aborder les opportunités et les défis ensemble, actant que la migration irrégulière est une préoccupation commune pour l'Afrique et l'UE, et qu'en conséquence il s'agit d'une responsabilité commune qui appelle une action commune.

L'Union européenne est déterminée à poursuivre son engagement dans le domaine de la migration, afin de garantir que toutes les migrations soient entreprises de façon régulière et sûre, et qu'elles découlent d'un choix et non d'une solution de dépit mue par le désespoir.

La stratégie du Fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique face aux défis de la migration dans la région Sahel et Lac Tchad

Une réponse globale

Les défis liés à la migration irrégulière et aux déplacements forcés ne sont pas identiques dans tous les pays de la région du Sahel et du Lac Tchad et doivent donc faire l'objet d'une approche sur mesure qui tient compte des situations spécifiques aux niveaux national ou sous régional. Ainsi, les pays de départ, de transit et de destination sont soumis à des problématiques spécifiques et distinctes qui appellent des actions s'inscrivant à différents niveaux.

Protéger les migrants en route, assister les retours volontaires, et favoriser la réintégration dans l'économie locale

L'ampleur des flux migratoires à l'œuvre dans la région du Sahel et du Lac Tchad accentue la nécessité de prendre des mesures afin de fournir une protection et d'offrir des possibilités d'aide au retour volontaire des migrants, notamment aux personnes vulnérables ou bloquées en route.

Pour répondre à ces défis, l'Initiative conjointe UE-OIM pour la protection et la réintégration des migrants en Afrique est mise en œuvre dans 14 pays (Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Libye, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Tchad) à travers 14 actions spécifiques, pour un budget total de 105 millions d'euros. Elle vise à protéger la sécurité, la dignité et les droits des migrants le long de cette importante et dangereuse route migratoire, en agissant sur quatre principaux leviers : le renforcement de la protection des migrants, l'appui au retour volontaire vers le pays d'origine, le soutien à la réinstallation des personnes et l'aide à la réintégration dans l'économie locale.

Au travers de l'Initiative, les actions de sensibilisation des migrants et des communautés d'origine visent à donner accès à des informations précises sur la migration, susceptibles d'orienter les migrants dans leurs choix, de réduire les risques inhérents à la migration clandestine, d'attirer l'attention sur les droits et les devoirs des migrants au sein des communautés d'accueil, et de contrer les récits négatifs qui présentent la migration comme une charge ou un danger pour les pays d'accueil.

Dans les pays de transit et sur la route migratoire, assistance et protection sont proposées aux migrants, notamment dans les centres d'accueil et de transit : conseils et orientation, assistance alimentaire, logement temporaire, soutien médical et psychologique sont fournis. Des missions de recherche et de sauvetage pour les migrants abandonnés dans le désert par les passeurs sont également mises en œuvre.

Le retour volontaire est facilité lorsque des migrants bloqués et vulnérables expriment le souhait de regagner leur pays d'origine plutôt que de poursuivre leur voyage périlleux. Un contact est ainsi établi avec les consulats pour obtenir des documents de voyage, opérer un retracement familial dans le cas de mineurs, ou organiser des escortes sociales et médicales en cas de besoin.



Enfin, la réintégration est rendue plus aisée, grâce à l'octroi d'une enveloppe permettant de faire face aux besoins vitaux à court terme. Des actions de conseil, un appui en nature, un soutien médical, une aide au logement, ainsi que toute autre forme d'aide souhaitable au vu de la situation du migrant sont mis en œuvre.

La réintégration est également envisagée sur le long terme, grâce au développement d'activités génératrices de revenus, mais aussi, lorsque cela paraît plus pertinent, à l'organisation de formations. La réintégration sera envisagée collectivement lorsque plusieurs

La stratégie du Fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique face aux défis de la migration dans la région Sahel et Lac Tchad - Suite

migrants de retour se regroupent et mettent en œuvre ensemble une activité génératrice de revenus. La réintégration communautaire implique quant à elle des migrants de retour et des membres de la communauté autour d'un projet communautaire. La création d'opportunités économiques et d'emplois durables constitue également un levier d'action favorisant la réintégration des populations sur le long terme soutenu par le Fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique.

De manière transversale, l'Initiative vise à renforcer les capacités techniques et matérielles des autorités et des organisations impliquées dans le domaine de la gestion de la migration afin qu'elles puissent à terme prendre en charge les politiques et programmes liés à la protection et à la réintégration des migrants dans la région, en vue d'une amélioration de la gouvernance de la migration dans la région.

Prévenir les départs

Depuis le début de la décennie, plus de 13 000 migrants en situation irrégulière ont perdu la vie en tentant de gagner l'Europe par la route de la Méditerranée centrale. Face à ce fléau, le Fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique met en œuvre un ensemble d'actions complémentaires dans les pays d'origine .

La création de perspectives économiques et d'emploi dans les régions présentant un fort potentiel migratoire constitue un axe de concentration important des actions du Fonds fiduciaire, en complémentarité des actions de coopération visant le plus long terme. L'amélioration des capacités professionnelles et de l'employabilité des jeunes, le soutien aux micros, petites et moyennes entreprises, le développement d'un meilleur accès aux financements, le renforcement des autorités gouvernementales à contribuer au développement économique local ainsi que le renforcement des capacités de la société civile à promouvoir une culture de responsabilité sociale constituent autant d'actions soutenues par le Fonds fiduciaire. L'intégration des femmes et l'engagement de la diaspora sont particulièrement mis en avant.

D'autre part, l'accent est également porté sur la sensibilisation des migrants et des communautés d'origine aux risques de la migration irrégulière, l'information sur l'existence d'alternatives à la migration, et notamment l'existence d'opportunités économiques durables, ainsi que la promotion de la migration légale, notamment au travers de l'Initiative conjointe UE-OIM pour la protection et la réintégration des migrants, dotée d'une enveloppe de 105 millions d'euros.

Soutenir les populations hôtes dans les pays de transit et les populations déplacées dans le bassin du Lac Tchad

Face à une forte demande d'emplois non satisfaite par l'économie formelle et légale, les différentes transactions et trafics liés aux flux migratoires constituent des stratégies d'adaptation et des moyens de survie pour beaucoup de personnes constituées en réseaux de passeurs, transporteurs et propriétaires de foyers clandestins, mais aussi pour les commerçants vivant des services offerts aux migrants bloqués dans différents points des pays de transit.



La stratégie du Fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique face aux défis de la migration dans la région Sahel et Lac Tchad - Suite

L'application de mesures répressives afin de lutter contre la traite et le trafic menace ainsi le revenu des principaux acteurs de ces filières illégales, et entraîne une certaine frustration des jeunes, éléments auxquels le Fonds fiduciaire d'urgence entend répondre par la transformation des systèmes construits autour de la migration irrégulière et la création de perspectives économiques et d'emploi alternatives et durables.

Dans le même temps, le flux massif des migrants pèse sur les infrastructures, l'hygiène, l'assainissement, la santé, l'éducation, et plus globalement sur les conditions de vie des populations hôtes, déjà fortement affectées par une pauvreté latente qui touche près de 50% de la population. A ce titre, le Fonds fiduciaire met en œuvre des actions permettant de renforcer la résilience des populations et de préserver la cohésion sociale.

Renforcer les moyens de lutte contre les traîquants et les passeurs

Les réseaux de traîquants et de passeurs s'imposent malheureusement comme des figures incontournables pour les migrants qui souhaitent rejoindre l'Europe de façon irrégulière, notamment dans les pays de transit comme le Niger et la Libye. Tout au long du chemin, ils exposent les migrants à toute sorte de sévices et parfois à la mort, tout en exigeant de fortes sommes d'argent.

Il est primordial de renforcer les capacités des gouvernements à intensifier la lutte contre les passeurs et les traîquants et à mieux gérer leurs frontières.

A ce titre, le Fonds Fiduciaire d'urgence pour l'Afrique poursuit l'objectif de renforcer la bonne gouvernance et les systèmes de sécurité et de justice des Etats

partenaires. La coopération régionale est également encouragée, afin d'améliorer la gestion des frontières et de lutter contre les réseaux criminels liés à la traite des êtres humains et au trafic de migrants.



Le renforcement des capacités des gouvernements en matière de sécurité et de défense entre notamment dans le cadre du soutien apporté au G5 Sahel. La mission EUCAP Sahel Mali contribue, grâce à des activités de formation et de conseil, à améliorer le contrôle des frontières au Mali. Le Niger, en tant qu'important carrefour de transit pour les migrants en route vers l'Europe, bénéficie d'un engagement fort au titre de la PSDC, avec une présence permanente de la mission EUCAP Sahel Niger à Agadez. L'objectif de ce déploiement est d'aider les autorités nigériennes à réagir contre la migration clandestine et à lutter contre la traite des êtres humains et la criminalité organisée qui y sont liées. Dans le cadre de la régionalisation des missions de la PSDC au Sahel et de la mise en place projetée d'un réseau PSDC dans la région, un soutien renforcé dans ces domaines est consenti à d'autres pays de la région à l'instar de la Mauritanie, du Burkina Faso et du Tchad.

Collecter des données de qualité pour mieux comprendre les dynamiques migratoires et leurs facteurs

Améliorer les données sur les flux, les routes et les tendances migratoires, ainsi que sur les besoins des migrants et leurs vulnérabilités est indispensable pour appréhender la complexité des migrations. Les outils de collecte de données et le suivi des flux migratoires, mis en œuvre et opérés conjointement avec les gouvernements, aident ces derniers à agir en connaissance de cause, et à définir les politiques et les programmes qui s'imposent pour répondre aux défis et aux opportunités en matière de migration.

Quelques projets mis en œuvre par le Fonds fiduciaire d'urgence



Initiative conjointe pour la protection et la réintégration des migrants en Afrique (Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Libye, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Tchad) – EUR 105 000 000

Cette action est mise en œuvre à travers 14 actions spécifiques, et vise à protéger la sécurité, la dignité et les droits des migrants au long de la route migratoire et à contribuer à améliorer la réintégration des migrants de retour à travers une approche innovatrice. Ceci est réalisé à travers différents types d'intervention selon le contexte et les besoins de chaque pays notamment la protection et l'assistance aux migrants vulnérables et bloqués, l'assistance au retour volontaire, le soutien en vue d'une réintégration durable dans les communautés d'origine, la diffusion d'informations précises sur la migration auprès des migrants et communautés, et de la collecte de données sur les flux migratoire. De manière transversale, l'initiative visera à renforcer les capacités techniques et matérielles des autorités et des organisations impliquées dans ces domaines afin qu'ils puissent à terme prendre en charge les politiques et programmes liés à la protection et à la réintégration des migrants dans la région.



PAIERA : Plan d'Action à Impact Economique Rapide à Agadez (Niger) – EUR 7 925 000

Cette action mise en œuvre par la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix ainsi que l'ONG CISP vise à offrir des opportunités d'emploi et d'insertion socioprofessionnelle aux acteurs économiques qui bénéficient des retombées financières liées aux filières de migration irrégulière. Un dialogue est amorcé avec les principaux acteurs des filières d'immigration irrégulière, afin de les sensibiliser à la politique de l'Etat en la matière, et d'étudier et formuler des options de reconversion. Des projets générateurs d'emplois sont identifiés et accompagnés, offrant aux trafiquants une certaine forme de réinsertion professionnelle et compensant le manque à gagner lié à l'arrêt du trafic. Il est attendu que 65 000 emplois seront créés, et que 1650 personnes bénéficieront d'un accompagnement à la création d'une activité génératrice de revenus.



ECI : Equipe Conjointe d'Investigation (Niger) – EUR 6 000 000

Mis en œuvre par la FIIAPP, cette action vise à renforcer les capacités de la police nationale nigérienne pour mieux lutter contre les fraudes et les trafics notamment en matière d'immigration irrégulière, de traite d'êtres humains et de trafic des migrants, et à améliorer la gestion des frontières. Une équipe commune d'enquête, constituée de policiers nigériens et européens est à l'œuvre et permet un transfert de compétence vers les autorités nigériennes. A terme, 12 officiers de la police nigérienne seront formés aux techniques d'investigation..



Projet d'Appui à la Réduction de l'Emigration rurale et à la Réintégration dans le Bassin Arachidier par le développement d'une économie rurale sur base des périmètres irrigués (Sénégal) PARERBA – EUR 18 000 000

L'action vise à développer une économie rurale dans les régions de Diourbel, Fatick, Kaffrine, Kaolack et Thiès, favorisant la création d'emplois durables et contribuant à la sécurité alimentaire. Les agriculteurs (H/F), jeunes ruraux et les émigrés de retour sur leurs territoires d'origine sont ciblés, soit 10 000 actifs agricoles, et près de 5 000 actifs non agricoles. A terme, 5 400 emplois seront créés, 1 000 personnes seront soutenues dans la création d'une activité génératrice de revenus et ainsi que 200 MPME.

Quelques projets mis en œuvre par le Fonds fiduciaire d'urgence - Suite



Projet d'Appui à la Filière de l'Anacarde au Mali (PAFAM) (Mali) – EUR 13 500 000

La culture et l'exploitation de la noix de cajou est actuellement une filière sous-développée au Mali. L'action vise à améliorer les opportunités économiques et d'emploi, notamment parmi les jeunes, ainsi que les conditions de vie et la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations bénéficiaires, et donc à réduire le phénomène d'émigration irrégulière. Cette action permettra à plus de 5 500 personnes de bénéficier d'un emploi dans la filière de la noix de cajou, tandis que plus de 13 000 personnes bénéficieront d'un appui pour la création d'activités génératrices de revenus



Youth Empowerment Project (Gambie) – EUR 11 000 000

Cette action entend contribuer au développement économique de la Gambie, et ainsi réduire la pression migratoire en améliorant l'employabilité de migrants potentiels ou retournés. Un appui est apporté à la création d'opportunités de formations professionnelles en réponse directe à la demande du marché de l'emploi, afin de favoriser l'emploi des jeunes et de soutenir la création de micro et petites entreprises, notamment dans les secteurs de l'agro business, des services et du tourisme. Un appui est également offert au secteur privé, afin de les rendre plus compétitives et d'améliorer la valeur ajoutée créée. Il est attendu que 3 000 jeunes soient accompagnés dans la création d'une activité entrepreneuriale, et que 7 500 jeunes bénéficient d'une formation.



GARI : Groupes d'Action Rapide – Surveillance et Intervention (Mauritanie, Burkina Faso, Mali, Sénégal, Chад, Niger) – EUR 41 600 000

Confier à la FIIAPP, cette action régionale qui s'étend aux pays du G5 Sahel entend renforcer les capacités du Niger à contrôler son territoire et appliquer l'état de droit. Les unités GAR-SI sont créées au sein de la gendarmerie nationale, et assurent un double rôle, de nature préventive (fonctions de police de proximité de base, fermeture de la zone, ratissages, opérations d'étanchéité des frontières), et également réactive en soutenant d'autres unités territoriales, ou en cas d'incidents graves. Les unités sont dotées des équipements nécessaires à leur bon fonctionnement, ce qui permet notamment d'assurer l'interopérabilité des unités au niveau de la région. Il est attendu qu'un total de 600 membres des institutions gouvernementales et des forces de sécurité interne soit formé.



Renforcement de la gestion durable des conséquences des flux migratoires (Niger) – EUR 25 000 000

L'action mise en œuvre par la GIZ entend soutenir les collectivités territoriales face à l'afflux de migrants et ses conséquences, afin de développer des mesures adaptées de prévention et gestion des situations de crise. La mise en place d'observatoires permet de capter et d'analyser l'afflux migratoire pour mieux répondre aux besoins des populations locales et réfugiées au moyen de mesures structurelles et conjoncturelles. 180 000 personnes bénéficieront d'une amélioration de leurs conditions de vie

Pour plus d'informations:

EuropeAid-EUTF-SAHEL@ec.europa.eu

<https://ec.europa.eu/trustfundforafrica/>